

LA RUEÉE VERS L'APPART

DU 26 AU 30 JUIN
10H À 19H

À LOUER

+ DE 100
APPARTEMENTS
-SANS DÉPÔT DE GARANTIE
-SANS FRAIS D'AGENCE
-SANS GARANT

À VENDRE

+ DE 30
APPARTEMENTS
À MOINS DE 2500€/M²



DARSE DE LA CONFLUENCE
PÉNICHE FARGO

ACCÈS TRAM T1
ARRÊT HÔTEL DE RÉGION MONTROCHET



SACVL
LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Afin de constituer votre dossier de candidature, nous vous demanderons de nous fournir les originaux et photocopies des documents suivants :

Votre situation familiale

- Carte d'identité ou titre de séjour des signataires du bail et des occupants adultes
- Si vous êtes marié(e) et/ou si les enfants sont occupants du logement, le livret de famille
- Si vous êtes pacsé(e), votre justificatif de pacs et/ou si les enfants sont occupants du logement, le livret de famille
- Si vous êtes séparé(e), l'ordonnance de non conciliation ou toute pièce justifiant votre séparation
- Si vous êtes divorcé(e), le jugement de divorce (uniquement paragraphe commençant par l'énoncé «par ces motifs»)

Vos ressources

- Si vous êtes salarié, votre contrat de travail (ou attestation de titularisation pour les fonctionnaires) ainsi que vos 3 derniers bulletins de salaire
- Si vous êtes sans activité, vos 3 derniers justificatifs de versements Assedics ou Caf pour le Rsa et toutes autres allocations (familiales, soutien familial...) ou rente (pension d'invalidité...)
- Si vous êtes retraité(e), vos justificatifs de versements mensuels, trimestriels et annuels
- Si vous êtes artisan, commerçant, entrepreneur individuel, votre notification de création d'entreprise, votre dernier bilan et compte de résultat, votre prévisionnel et une attestation de votre comptable indiquant vos revenus nets mensuels ou annuels,
- Si vous êtes étudiants, un certificat de scolarité ou un justificatif d'inscription ainsi qu'un justificatif de versement de bourse (si vous êtes un étudiant boursier)
- Vos deux derniers avis d'imposition Recto/Verso
- Un Rib.

Votre logement actuel

- Si vous êtes locataire, vos 3 dernières quittances de loyer ou relevé de compte locatif

- Si vous êtes propriétaire, votre taxe foncière Si vous êtes hébergé(e), une attestation d'hébergement de la personne (+ sa carte d'identité) ou de l'organisme qui vous héberge. Merci de préciser depuis combien de temps vous êtes hébergé.

Loi HAMON – Réforme du droit à la consommation : Opposition au démarchage : possibilité de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition
Code de la consommation (article L.121-34)

La Sacvl vérifie l'exactitude des documents fournis au dossier avant toute décision. Le demandeur engage sa responsabilité sur la validité des documents remis. La loi punit quiconque se rendant coupable de fraudes ou de fausses déclarations d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende (Article 441.1 du code Pénal).